



Secrétariat MO Nancy recherche adjoints administratifs désespérément

Suite à la note de mobilité des adjoints administratifs parue en septembre 2023, nous ne pouvons que relayer une nouvelle fois notre étonnement et mécontentement.

Pour mémoire, l'effectif cible des adjoints administratifs sur l'antenne de Nancy est fixé à 5, 2 en milieu fermé et 3 en milieu ouvert. Une création de poste est venue monter à 4 le nombre d'adjoints-administratifs en milieu ouvert.

Suite au départ de deux agents qui ont obtenu leur mutation en 2023, **le secrétariat du milieu ouvert de Nancy s'est vu passer de 4 adjoints administratifs à 2**. Actuellement, le 3ème poste en milieu ouvert est occupé par une ANT, dont le contrat prendra fin au 31 décembre 2023.

Compte tenu de ces mouvements suite à la mobilité, nous attendions 1 voire 2 postes ouverts lors de la mobilité de septembre 2023 ! Le constat est amer, aucun poste n'est fléché pour les adjoints administratifs, le secrétariat du milieu ouvert se retrouvant ainsi lourdement impacté.

Au 31 décembre 2023, le secrétariat comptera 2 adjoints administratifs pour 1,8 ETP devant assurer des tâches essentielles telles que l'accueil physique (**700 personnes environ/mois**) et téléphonique, la gestion des dossiers (**actuellement 2276 mesures/1994 personnes**), prise en charge, archivage, création de certaines mesures, la gestion de la boîte structurelle, la ligne téléphonique dédiée aux partenaires, la tenue de différents tableaux organisationnels et remontées statistiques.

Ces postes demandent une attention, une capacité d'adaptation voire de sur-adaptation constante (interruptions liées aux demandes des CPIPs, des cadres, impératifs liés au manque de communication des institutions (DDSE, 741-1, BEX). Cette accumulation de tâches, de charges multiples sont facteurs de risques psycho-sociaux.

Cette situation RH nous renvoie quelques années en arrière, en 2019, où nous dénoncions déjà les effectifs critiques du secrétariat en milieu ouvert et tirions la sonnette d'alarme.

Est-il nécessaire de rappeler et redire haut et fort que les postes d'adjoints administratifs restent des postes indispensables au bon fonctionnement des SPIP et constitue le premier maillon de la chaîne des mesures de justice ?

Nous ne cesserons de vous alerter sur les effectifs d'un service public qui ne peut pas fonctionner sans moyens humains suffisants.

Nous réclamons à minima le renouvellement du poste d'ANT à compter du 1er janvier 2024 et la publication de 2 postes d'adjoints administratifs à la prochaine mobilité.

A Nancy le 11/10/2023, la CGT IP 54